



RAPPORT ANNUEL

2024-2025



80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

www.cegeprdl.ca

Le 18 novembre 2025

Membres du Conseil d'administration
Membres de la communauté collégiale

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'année 2024-2025 du Cégep de Rivière-du-Loup. Vous trouverez dans les prochaines pages plus de détails sur nos activités de la dernière année et la manière dont nous cheminons pour être reconnus comme un milieu d'apprentissage et de réussite exceptionnel.

Le changement de direction générale amène naturellement son lot d'adaptations pour la communauté collégiale. C'est autour du plan stratégique, d'une préoccupation soutenue pour l'apprentissage des étudiants, de la quête de l'excellence dans nos pratiques et d'un engagement dans notre propre développement que la Direction générale a mobilisé la communauté collégiale.

Cette année a été marquée par plusieurs événements qui ont modifié l'environnement administratif du Cégep. Des changements importants dans le financement des cégeps, dans les règles entourant les étudiants étrangers et dans notre capacité d'embauche ont sollicité la capacité d'adaptation et d'innovation des équipes. Garder le cap en période de turbulence fut le défi à relever.

C'est dans ce contexte que nous avons poursuivi l'implantation du programme *Techniques d'inhalothérapie* en plus de poursuivre la révision de plus de sept programmes techniques et pré-universitaires et deux programmes en formation continue. Le suivi des différentes mesures de soutien mises en place pour la réussite et le bien-être de nos étudiants a aussi fait l'objet de notre attention soutenue.

En 2024-2025, ce sont plus de 285 diplômes d'études collégiales, 95 attestations d'études collégiales et 13 certificats qui ont pu être remis à notre population étudiante. Encore une fois, l'engagement et l'excellence du personnel et des partenaires contribuent à soutenir le déploiement de personnes diplômées dans notre communauté.

Le déficit de maintien d'actif est une préoccupation constante de même que notre capacité à investir dans le développement d'environnements favorables à la réussite de notre population étudiante. C'est donc dans le contexte de financement révisé que nous avons procédé à la deuxième phase des travaux sur les façades de la Résidence, tout en cherchant la manière de poursuivre nos objectifs liés au local de simulation haute-fidélité et de rénovation de la bibliothèque.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous offrira une vue plus précise de nos actions et nous vous remercions de votre soutien dans la mission qui est la nôtre. Nous restons à votre disposition pour toute question ou pour discuter plus en détail des informations contenues dans ce rapport.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président du Conseil,



Samuel Desjardins-Drapeau

La directrice générale,



Isabelle Cloutier

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
MISSION	7
VISION	7
RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DÉCOULANT DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027.....	8
ORIENTATION 1 : RÉUSSIR.....	8
ORIENTATION 2 : RAYONNER.....	10
ORIENTATION 3 : MOBILISER.....	13
RÉALISATIONS PARTICULIÈRES [REVUE DE PRESSE 2024-2025]	15
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP.....	28
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 30 JUIN 2025)	34
MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (AU 30 JUIN 2025)	35
TABLEAU 1 – DISTRIBUTION DES ÉLÈVES DANS LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER	36
TABLEAU 2 – DISTRIBUTION DES ÉLÈVES DANS LES PROGRAMMES DE LA FORMATION CONTINUE	37
TABLEAU 3 – RÉPARTITION DU PERSONNEL ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES	38
ANNEXE 1.....	39
RÉSULTATS FINANCIERS 2024-2025.....	39

INTRODUCTION

Le *Rapport annuel 2024-2025* constitue un condensé des nombreuses activités et des projets ayant connu leur aboutissement en cours d’année. Il convient certainement de souligner la contribution précieuse et incontournable de chacune des directions, des services, des départements et de chaque membre du personnel du Cégep à la réalisation de notre mission.

MISSION

NOUS, DU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Croyons à la formation collégiale et nous **engageons** à la promouvoir, à la valoriser et à en favoriser l'accès à la population de notre territoire et à celle du Québec;

Croyons dans la capacité de nos élèves à réussir leur projet de formation et nous **engageons** à faciliter leur apprentissage, à soutenir leurs efforts et leur persévérance, ainsi qu'à favoriser leur réussite jusqu'à la diplomation;

Croyons à l'influence déterminante que nous pouvons exercer sur le développement de notre région et nous **engageons** à y contribuer dans toute la mesure du possible.

Dans ce contexte, nous plaçons l'étudiante et l'étudiant, comme élèves et comme personnes, au cœur de nos préoccupations et nous nous **engageons** à adopter des attitudes, des comportements et des mesures appropriés à notre rôle **d'éducateurs**.

VISION

Dans cinq ans, le Cégep de Rivière-du-Loup sera reconnu comme un milieu d'apprentissage et de réussite exceptionnel, tant pour la qualité de l'enseignement que des programmes offerts ou des services en soutien à sa mission pédagogique. Ses diplômés seront des citoyens curieux, engagés, polyvalents, cultivés, altruistes, agiles numériquement et ouverts sur le monde.

RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DÉCOULANT DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027

Le *Plan stratégique 2022-2027* présente les grandes orientations qui guideront nos actions au cours des cinq années de son application.

La première orientation du *Plan stratégique 2022-2027*, « RÉUSSIR », est composée de trois objectifs : s’engager à favoriser la réussite éducative, viser l’excellence en enseignement et en pédagogie, et favoriser une santé mentale équilibrée pour notre communauté étudiante. Quant à la seconde orientation « RAYONNER », elle comporte trois objectifs : se distinguer comme établissement de choix, faire de la recherche et de l’innovation un vecteur de positionnement distinctif ainsi que contribuer avec conviction aux grandes transformations sociétales. La troisième orientation « MOBILISER » comprend deux objectifs : rassembler et dynamiser l’énergie créative de notre organisation ainsi que nourrir et libérer le potentiel de notre communauté collégiale. De ces objectifs découlent 24 priorités d’intervention.

L’année scolaire 2024-2025 marque la troisième année de la mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique. Les sections suivantes présentent les résultats de notre établissement relativement aux objectifs de son *Plan stratégique 2022-2027*.

ORIENTATION 1 : RÉUSSIR

Les objectifs liés à l’orientation 1 :

1.1 S’engager à favoriser la réussite éducative

L’élément majeur du plan de travail 2024-2025 de la Direction des études reposait à nouveau sur la poursuite de la mise en œuvre du chantier local sur la réussite. Les mesures mises de l’avant s’appuyaient sur les recommandations du rapport déposé en juin 2022 qui faisait état des enjeux de la réussite au Cégep de Rivière-du-Loup. La dernière année aura notamment permis de voir se concrétiser quatre projets majeurs qui avaient été planifiés en 2023-2024.

- Dans le but d’améliorer la réussite du premier cours de philosophie, une formule d’aide à la réussite a été proposée aux personnes étudiantes par l’entremise de l’Espace philo. Il s’agit d’un centre d’entraînement favorisant le développement des habiletés nécessaires pour mieux maîtriser cette nouvelle matière pour les personnes étudiantes. Cette formule prévoit des ateliers adaptés aux besoins des personnes étudiantes, mais également un accompagnement individuel personnalisé par le personnel enseignant de philosophie.
- En collaboration avec le Département de français, langue et littérature, une approche qualitative de l’appréciation de la maîtrise de la langue a été mise en place au Cégep de Rivière-du-Loup. Ce projet a été lancé dans le cadre d’une journée pédagogique dédiée à cette thématique en octobre 2024. Il s’agit d’un changement de paradigme dans la manière d’évaluer la maîtrise de la langue, et ce, pour l’ensemble des matières d’enseignement. Une telle approche a demandé une concertation du personnel enseignant et une réflexion dans les différents départements afin d’établir les balises propres à chaque discipline.

- L'intégration d'un cours de renforcement en s'inspirant du modèle du Cégep de Granby a été proposée aux personnes étudiantes qui ne maîtrisaient pas le critère de la langue française dans le cours de communication orale et écrite (1^{er} cours de la séquence de littérature au Cégep de Rivière-du-Loup). Ce sont trois groupes totalisant environ 75 personnes étudiantes qui ont pu bénéficier de cette mesure ciblée. Les prochaines sessions devraient permettre de faire ressortir des données qui permettront de mesurer l'efficacité de cette mesure.
- Une attention particulière a été accordée aux personnes étudiantes inscrites dans le parcours Tremplin DEC afin de leur offrir un accompagnement mieux adapté à leur réalité. Ce parcours permettait déjà aux personnes indécises ou en transition vocationnelle de pouvoir amorcer ou poursuivre des cours de formation générale tout en explorant différents programmes en fonction de leurs intérêts. La formule proposée permet de leur associer une ressource enseignante et de tenir des ateliers adaptés à leurs besoins en plus de contribuer à la création d'un sentiment d'appartenance à un groupe malgré qu'ils ne soient pas inscrits dans un programme spécifique. À noter que la clientèle Tremplin DEC est identifiée comme un groupe à risque de ne pas diplômer. Nous espérons pouvoir appuyer notre formule sur des données de persévérance favorable dans les prochaines années.

Le suivi des principaux indicateurs permet de témoigner d'une poursuite d'une tendance à la hausse de la réussite en première session avec une donnée de 92,8 %, soit au-delà de la cible de 90 %. La persévérance, soit la réinscription en session 3, est en hausse avec 86,7 % mettant ainsi fin à une tendance à la baisse depuis quelques années (86 à 81,5 %). C'est également le cas pour le taux de diplomation (DEC + AEC 2 ans après la durée prévue) pour lequel on observe une légère hausse entre la cohorte 2018 et celle de 2019 (64,2 à 66,2 %). Ces données demeurent cependant sous les cibles établies. L'augmentation observée du taux de réussite en première session depuis 2022 jumelée aux différentes mesures mises de l'avant avec le chantier local de la réussite, nous laisse présager un impact positif sur le taux de diplomation pour les années à venir.

La population étudiante pour la cohorte A (première inscription au Cégep) s'établit à 382 pour 2024. C'est une légère augmentation par rapport à 2023 (369) et une donnée sous la cible établie (422 pour une augmentation de 15 % par rapport à 2019). Globalement, le nombre de personnes étudiantes inscrites au Cégep de Rivière-du-Loup est malgré tout en hausse, notamment en raison de la population B et des inscriptions internationales. Aussi, il n'est pas exclu que l'allongement de la durée des études puisse contribuer à cette augmentation.

Le Guide des bonnes pratiques en information scolaire a été transmis aux membres du personnel. Les rétroactions reçues sont positives. Le personnel en lien avec l'enseignement a notamment mentionné avoir apprécié la ligne du temps, qui met en évidence le fil conducteur ainsi qu'un portrait d'ensemble des activités d'information scolaire. Des mises à jour de ce Guide sont prévues annuellement.

1.2 Viser l'excellence en enseignement et en pédagogie

En 2024-2025, le nombre de programme en révision ou en implantation continue de diminuer. La dernière année aura permis de compléter l'implantation de trois programmes pour lesquels les cours de 5^e et 6^e session auront été donnés pour la première fois. Le programme de *Sciences de la*

nature aura également pu terminer l'élaboration des plans-cadres de la deuxième année du programme. Finalement, trois programmes demeurent en processus de révision au Cégep de Rivière-du-Loup, soit *Soins préhospitaliers d'urgence*, *Techniques d'éducation à l'enfance* et *Techniques d'administration et de gestion*. La charge de travail demeure malgré tout importante pour les équipes impliquées dans ces activités incontournables, mais il s'agit d'une occasion de mettre à jour nos programmes en les remettant au goût du jour, tout en réfléchissant aux moyens d'intégrer des mesures favorisant la réussite de notre communauté étudiante. Au total, ce sont les deux tiers des programmes du Cégep de Rivière-du-Loup qui auront fait l'objet d'une implantation à la suite d'une révision nationale ou de nouvelles autorisations depuis 2018. La prochaine année devrait amener deux nouveaux projets de formation en *Techniques d'inhalothérapie* et en *Soins infirmiers* selon les échéanciers annoncés par le ministère de l'Enseignement supérieur.

À la formation continue, deux attestations d'études collégiales (AEC) ont été actualisées afin de mieux refléter les nouvelles exigences du marché du travail : *Biométhanisation*, *compostage et gestion des matières résiduelles* et *Coopération interculturelle*.

Enfin, le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a mis en place de nouveaux outils d'évaluation destinés à l'admission des assistants techniques en pharmacie (ATP) œuvrant en milieu communautaire. Ceux-ci pourront désormais obtenir, au terme de leur parcours, un diplôme d'études collégiales (DEC) en pharmacie.

1.3 Favoriser une santé mentale équilibrée

Dans le but de mieux servir notre communauté étudiante, une nouvelle ressource technique en éducation spécialisée a été embauchée. Cette ressource a permis d'ajouter à l'expérience de l'équipe une expertise de première ligne sur la consommation, la dépendance et l'adaptation au choc culturel en plus de bonifier l'accès à des ressources adaptées pour les parents aux études.

Au cours de la dernière année, plusieurs ateliers visant à favoriser de saines habitudes de vie et à améliorer la santé mentale de la population étudiante ont été proposés. Les thématiques de ces ateliers de prévention touchaient notamment les étudiants-athlètes, la gestion du stress et la prévention du suicide.

Pour l'ensemble de la communauté collégiale, nous avons poursuivi la sensibilisation en prévention des violences à caractère sexuel.

ORIENTATION 2 : RAYONNER

Les objectifs liés à l'orientation 2 :

2.1 Se distinguer comme établissement de choix

L'année 2024-2025 a marqué un tournant significatif pour le Service aux entreprises (SAE), avec le lancement de courtes formations en ligne axées sur des thématiques d'actualité telles que les habiletés de gestion, l'intelligence artificielle, le marketing numérique, entre autres. Offertes avec un accompagnement personnalisé et adaptées aux besoins spécifiques des organisations, ces

formations répondent plus efficacement aux réalités du terrain. Cette nouvelle approche a suscité un fort engouement : plus de 80 entreprises à travers le Québec ont bénéficié des services du SAE cette année, contre une trentaine l'année précédente.

Dans le cadre du Service de la formation continue, le Cégep de Rivière-du-Loup a conclu une entente avec le Cégep de Valleyfield, devenant ainsi un centre affilié pour la passation des tests d'évaluation de français (TEF, TEFAQ, TEF-Canada) pour l'Est-du-Québec, incluant les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ces tests, devenus obligatoires pour diverses démarches d'immigration et l'obtention du permis de travail post-diplôme pour les étudiants internationaux, ont déjà permis l'évaluation de 97 personnes depuis l'ouverture du centre.

La nouvelle certification collégiale en *Initiation à la pédagogie musicale*, développée en partenariat avec l'École de musique Alain-Caron, a permis de former 26 participants.

Après une première année d'implantation dans des locaux temporaires, le Cégep de Rivière-du-Loup a procédé à l'aménagement des laboratoires pour les cours spécifiques du programme *Techniques d'inalothérapie*. Les installations ont été livrées à temps pour la rentrée d'automne 2024. Parallèlement à l'aménagement des infrastructures nécessaires, l'élaboration locale de ce nouveau programme s'est poursuivie afin de développer la troisième année de la formation. Cette dernière année du programme mettra à profit les milieux de travail en raison des expériences de stage nécessaires au développement des compétences des futurs inhalothérapeutes.

Dans le but d'améliorer les contextes de formation pour les programmes du domaine de la santé, la Direction des études a procédé au cours de la dernière année au recensement des besoins entourant la mise en place d'un futur centre de simulation haute-fidélité. De telles installations permettront éventuellement aux personnes étudiantes de parfaire le développement de compétences qui doivent être acquises au contact de clientèles particulières qui sont moins accessibles pour un Cégep en région (soins critiques, néonatalité, pédiatrie). La mise en commun de ces besoins permettra de planifier, au cours de la prochaine année, les travaux nécessaires pour aménager ces espaces de formation.

Les programmes *Techniques d'inalothérapie* et *Techniques de pharmacie* sont attractifs pour le recrutement étudiant à l'extérieur du KRTB. D'autres programmes, tels que *Soins préhospitaliers d'urgence* et *Techniques de gestion et intervention en loisir*, accueillent également une proportion importante de personnes de l'extérieur de la région immédiate. En 2024, 48,4 % de la population étudiante du Cégep provenait de l'extérieur du KRTB, en diminution par rapport à la donnée de 2023 (54,3 %). Ainsi, une tendance à la baisse est remarquée depuis l'année de référence (55,6 %). Cette diminution s'explique par une augmentation démographique dans la région du KRTB qui voit ainsi la proportion étudiante augmenter.

Dans la dernière année, l'arrivée de nouvelles constructions sur le territoire de Rivière-du-Loup de même que l'augmentation de la clientèle provenant de notre territoire proche a fait diminuer la pression sur le besoin de logement abordable. Les démarches avec le Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup sont dans la dernière phase permettant le lancement sous peu du chantier de construction de 106 nouveaux logements pour les personnes qui fréquentent le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir et le Cégep. Nous demeurons à l'affût de l'état du logement abordable et des solutions pouvant être mises en place.

Afin de favoriser la promotion de nos programmes, différents moyens ont été mis en place (vidéos diffusées sur les médias sociaux, participation à des salons nationaux et internationaux). L'encadrement à nos élèves ambassadeurs permet aussi à ces derniers de promouvoir l'intérêt d'étudier au Cégep dans un langage qui s'adresse à la clientèle ciblée.

2.2 Faire de la recherche et de l'innovation un vecteur de positionnement distinctif

Le gel d'embauche auquel ont été soumis les organismes publics et parapublics a eu un impact important sur le fonctionnement des unités de recherche du Cégep de Rivière-du-Loup. En plus de retarder l'embauche d'une ressource de gestion sur un poste vacant depuis le printemps 2024, les deux principales équipes de recherche n'ont pas été en mesure de combler les départs volontaires (une ressource pour le GREB) ou la fin de projets spécifiques (quatre ressources pour le LLio). Du côté du LLio, ces départs entraîneront inévitablement une réflexion sur la réorganisation des ressources et la charge de travail des membres de l'équipe. Il s'agit toutefois d'une opportunité pour restructurer le cadre financier de cette unité de manière à résorber le déficit des dernières années.

Après une atteinte rapide des cibles établies au départ, les indicateurs permettant d'évaluer les retombées de la recherche dans les programmes d'études sont en baisse (programmes où des activités de recherches sont réalisées : 4 – cible : 5; programmes bénéficiant des unités de recherche : 6 – cible : 10). Cette baisse est difficilement explicable, mais il est possible que le contexte politique de la dernière année ait pu avoir un impact dans l'esprit des gens sur le terrain en raison du plafond d'heures rémunérées et du gel d'embauche. Il faut préciser que les unités de recherche, particulièrement le LLio, ont été parmi les équipes directement touchées par ces mesures gouvernementales. Il est toutefois encourageant de constater que les liens entre les unités de recherche et les programmes sont bien présents.

2.3 Contribuer avec conviction aux grandes transformations sociétales

En 2024-2025, le Cégep a continué de faire une priorité de sensibiliser la communauté collégiale à l'impact de l'arrivée de l'intelligence artificielle générative en enseignement supérieur. En plus des réflexions qui se sont poursuivies dans les différents programmes, un référentiel commun visant à baliser l'utilisation de l'intelligence artificielle générative a été proposé à la communauté enseignante. L'objectif de cette démarche inspirée des travaux de l'Université de Sherbrooke était d'uniformiser la présentation des directives quant à la permission ou non de recourir à l'intelligence artificielle générative dans la réalisation de travaux ou d'évaluation. Des séances d'appropriation ont été proposées au personnel enseignant en vue de leur permettre de s'approprier les balises à déployer au cours de la prochaine année.

Dans le cadre de son plan d'action 2024-2025, le Cégep de Rivière-du-Loup a déposé, à la fin mai 2025, son plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre (PRÉGES) pour la période 2025-2028. L'objectif de ce plan est de jouer un rôle actif et engagé dans la lutte contre les changements climatiques. Le PRÉGES se retrouve sur notre site Web, dans une toute nouvelle section sur le développement durable. Il contient trois grandes orientations :

- Favoriser la mobilité durable (modes de transport alternatifs à l'auto solo);
- Assurer une gestion écoresponsable des bâtiments, équipements et terrains;
- Assurer une gestion écoresponsable de l'approvisionnement et des matières résiduelles.

En ce qui concerne le programme de reconnaissance « ICI on recycle + » de RECYC-QUÉBEC, nous avons reçu, le 23 juillet 2024, notre attestation pour les niveaux 1 et 2. Nous en sommes au niveau Performance du programme. Au cours de l'année 2024-2025, nous avons maintenu les bonnes pratiques existantes en lien avec la gestion des matières résiduelles. Nous allons poursuivre nos démarches dans l'avenir afin d'obtenir les deux derniers niveaux d'attestation du programme (voir action 3.1.3 du PRÉGES).

Enfin, un fonds vert a été créé afin de soutenir le déploiement de projets de la communauté collégiale favorisant le développement durable.

ORIENTATION 3 : MOBILISER

Les objectifs liés à l'orientation 3 :

3.1 Rassembler et dynamiser l'énergie créative de notre organisation

Pour souligner la 50^e édition du gala de fin d'année, la formule a été complètement revue de manière à mettre de l'avant un évènement plus inclusif adressé à l'ensemble de la communauté collégiale. Cette formule revisitée, intitulée « Larguez les amarres », se voulait également plus festive et conviviale. Elle aura permis de souligner diverses formes de réussite tout en rejoignant un plus grand nombre de personnes étudiantes que les éditions précédentes. Il est prévu de reconduire cette formule en mai 2026.

En août 2024, un espace dédié et adapté à l'enseignement extérieur a été mis à la disposition de la communauté collégiale. Cet espace, situé près de l'entrée principale, a rapidement été adopté par des personnes enseignantes désireuses de transporter leur pédagogie hors des murs du Cégep. Il faut rappeler que les besoins entourant cet aménagement avaient été formulés par un comité majoritairement composé de membres du personnel enseignant motivés à mettre à profit leur expertise d'un enseignement à l'extérieur. Cette réalisation ne pouvait se faire sans la collaboration de la Direction des services administratifs, qui a pu prendre acte des besoins exprimés, afin de trouver une manière de mettre en place un espace souple et adapté à la réalité d'une pédagogie extérieure.

La *Semaine des arts et du design* et des activités comme *Pinte de sciences* ont été organisées en 2024-2025 et ont contribué au décloisonnement en favorisant le rassemblement d'acteurs issus de différents départements et services du Cégep. Certaines activités pourraient bénéficier d'une meilleure visibilité de manière à contribuer à l'atteinte du présent objectif.

La consultation sur les bénéfices de travailler au Cégep de Rivière-du-Loup s'est traduite par une amélioration de nos affichages de poste et le service des communications travaillent présentement sur un outil de valorisation de notre milieu de travail.

3.2 Nourrir et libérer le potentiel de notre communauté collégiale

La modernisation de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* s'est poursuivie au cours de la dernière année. Un processus de consultation de l'ensemble des départements et services concernés a d'ailleurs été mis en place au cours de la session d'hiver 2025 de manière à recueillir les commentaires et suggestions de la communauté collégiale. Ce processus qui s'est étendu sur plusieurs mois devrait mener à l'adoption d'une nouvelle version de la politique phare de la Direction des études par le Conseil d'administration en juin 2026.

Le travail de révision des politiques, règlements, procédures et directives s'est poursuivi, notamment par la mise à jour :

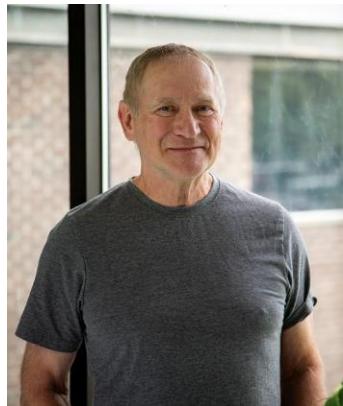
- de la *Politique institutionnelle de la recherche*;
- des *Procédures relatives aux lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction pour le Cégep de Rivière-du-Loup*;

et l'abrogation :

- de la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés du Cégep de Rivière-du-Loup*;
- de la *Procédure relative à la disposition des actifs immobilisés*.

RÉALISATIONS PARTICULIÈRES [REVUE DE PRESSE 2024-2025]

Daniel Breton, finaliste du prix Andrée-et-Richard-Lévesque



Daniel Breton, enseignant à l'École des métiers du cinéma et de la vidéo, était finaliste du prix Andrée-et-Richard-Levesque, offert par la Société historique de Rivière-du-Loup, pour son documentaire *Rivière-du-Loup Below*, qui rappelle la communauté anglophone oubliée de Rivière-du-Loup et de l'église St-Bartholomew, qui desservait toute une partie du Bas-Saint-Laurent vers 1840. On y explore le passé à partir de deux sépultures : celle du soldat John Turner, mort au Fort Ingall, et celle de deux jeunes hommes victimes de noyade à l'île aux Lièvres.

Le prix Andrée-et-Richard-Levesque de la Société historique de Rivière-du-Loup vise à récompenser une œuvre du domaine des arts, des lettres ou des sciences humaines qui met en valeur le territoire du KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques) par ses personnages, ses éléments géographiques spécifiques et l'expression du patrimoine culturel ou historique de la région.

Une classe extérieure pour un cerveau aéré

Depuis l'automne dernier, notre communauté a accès à la toute nouvelle classe extérieure!

Située à l'entrée principale, la classe peut accueillir jusqu'à 28 élèves. Ceux-ci pourront profiter des bienfaits de l'enseignement extérieur : stimulation de la créativité, réduction du stress, amélioration de la concentration et de la collaboration en groupe, pour ne nommer que ceux-là.



Le projet, un investissement de 37 000 \$, a été porté par un comité composé d'enseignants et membres de la direction.

Des distributrices de préservatifs conçues et fabriquées entièrement au Cégep



Dans une démarche visant à améliorer l'accessibilité aux moyens de contraception et à promouvoir la santé sexuelle au sein de sa communauté collégiale, le Cégep de Rivière-du-Loup a récemment installé des distributrices de préservatifs sur son campus. Ce projet, initié par l'infirmière du Cégep, Marilynne Tardif, s'inscrit dans une volonté de proposer une solution plus économique et sécurisée pour la mise à disposition de préservatifs aux élèves. Ces distributrices ont été conçues et fabriquées entièrement au Fabbulle, le fablab ou laboratoire de fabrication numérique du Cégep.

Les distributrices, installées aux étages de la Résidence ainsi que dans les blocs sanitaires du Carrefour, une agora étudiante populaire au Cégep, peuvent contenir jusqu'à 70 préservatifs, fournis gracieusement par la direction de la Santé publique du Bas-Saint-Laurent. Ce projet met également en lumière une collaboration entre le Cégep et le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), qui a accepté d'assurer le remplissage régulier des distributrices.

L'entreprise Paraxion fait don d'équipements au Cégep de Rivière-du-Loup

Le programme de *Soins préhospitaliers d'urgence* du Cégep de Rivière-du-Loup a reçu le don d'une trentaine d'ensembles de vêtement de protection individuelle (VPI) de la part de l'entreprise Paraxion lors d'une visite de ses installations.

Par ce don, les étudiants pourront bénéficier d'équipements de protection de qualité, respectant les normes de sécurité en vigueur, ce qui leur permettra d'évoluer dans un cadre d'apprentissage encore plus sécuritaire lors de leurs exercices pratiques et simulations d'interventions. De plus, la somme initialement destinée à l'achat d'équipements neufs pourra être réinvestie par l'établissement d'enseignement.

« Cette collaboration s'inscrit dans notre volonté continue de maintenir nos équipements à jour pour répondre aux plus récentes normes. Nous remercions sincèrement l'équipe de Paraxion pour ce don qui renforcera la sécurité de nos étudiants lors des stages et des activités pédagogiques extérieures », précise Nadia Morin, directrice adjointe des études responsable du programme *Soins préhospitaliers d'urgence*.



Le Cégep lance une nouvelle certification collégiale en Initiation à la pédagogie musicale

Le Service de la formation continue du Cégep de Rivière-du-Loup annonce la création d'une nouvelle certification collégiale intitulée *Initiation à la pédagogie musicale*. Fruit d'une collaboration avec l'École de musique Alain-Caron (ÉMAC) de Rivière-du-Loup, cette formation de 70 heures vise à outiller les personnes qui enseignent ou qui souhaitent enseigner la musique en leur fournissant des compétences nécessaires pour offrir des cours adaptés aux besoins variés de leur clientèle.

Cette certification, offerte en ligne et en mode asynchrone, offre une flexibilité qui permet aux personnes inscrites de suivre les cours à leur propre rythme, en tout temps et en tout lieu, facilitant ainsi la conciliation avec la vie professionnelle ou familiale. Après leur formation, les adeptes de musique pourront notamment décrire les besoins physiques, émotionnels et cognitifs des différents profils d'apprenants, choisir des activités pédagogiques pertinentes pour atteindre des objectifs précis d'apprentissage musical et planifier des leçons de musique équilibrées, favorisant le développement global de la musicalité des élèves. Le programme comprend des modules riches et diversifiés, intégrant des présentations narrées, des vidéos éducatives, des textes, des liens vers des ressources web et des tests autocorrigés. Des moments d'échange avec la formatrice sont également prévus, assurant un suivi personnalisé et interactif.

Inauguration des nouveaux locaux en Techniques d'inhalothérapie



Le mardi 26 novembre 2024, le Cégep de Rivière-du-Loup a inauguré ses nouveaux locaux en *Techniques d'inhalothérapie*. Cet événement s'est déroulé en présence d'élèves du programme, de l'équipe enseignante et technique, de partenaires, de journalistes ainsi que de membres de la Direction du Cégep.

Situées à proximité du programme *Soins infirmiers* et de la clinique de soins Ma Santé - Ma clinique, ces nouvelles installations comprennent trois salles de classe, deux salles de traitement, un laboratoire, ainsi que des espaces de bureau et de travail. Les travaux, réalisés durant l'été 2024, ont permis d'aménager des espaces modernes et fonctionnels, dotés d'équipements de pointe couramment utilisés dans le domaine de l'inhalothérapie. Le cout total de ce projet, incluant les travaux, les honoraires professionnels et l'achat d'équipements spécialisés, s'élève à environ 1,4 million de dollars.

L'arrivée de ces nouvelles installations permet au Cégep de Rivière-du-Loup de renforcer sa capacité à former des professionnels aptes à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée du réseau de la santé.

« Arsenal de la créativité », une nouvelle ressource pour l'enseignement des arts visuels

Édith Croft, enseignante au Département des arts, est à l'origine du lancement d'une nouvelle plateforme numérique, *Arsenal de la créativité*, par le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). Cette ressource innovante propose une approche méthodologique du processus d'idéation, idéale pour les enseignants et les étudiants en arts visuels.

Cette ressource didactique en ligne est le fruit d'un travail s'échelonnant sur une période de trois ans. La plateforme offre des outils méthodologiques pour guider le processus d'idéation et inclut des définitions de concepts clés pour faciliter la compréhension, le tout illustré par des œuvres d'art actuelles provenant principalement d'artistes québécois et canadiens.



Conférence sur l'intelligence artificielle au Cégep de Rivière-du-Loup

Le 12 novembre 2024, le programme *Sciences humaines* du Cégep de Rivière-du-Loup a invité la population à la conférence « Accumulation, pouvoir et résistance à l'ère de l'intelligence artificielle », de Jonathan Durand Folco, professeur à l'École d'innovation sociale Élisabeth-Bruyère de l'Université Saint-Paul d'Ottawa.

La conférence a évoqué le capital algorithmique, une nouvelle ère du capitalisme, dans un monde hyperconnecté où la frontière entre le réel et le virtuel devient floue. Il serait une nouvelle forme de pouvoir basée sur les algorithmes qui relie divers phénomènes comme la montée des géants technologiques (GAFAM), l'extraction de métaux rares, la fragmentation des emplois du temps, les tensions entre les États-Unis et la Chine, la prolifération des écrans, le télétravail, les cryptomonnaies, les conflits militaires, la crise climatique ainsi que la pénurie de semiconducteurs, notamment.

La Semaine AD24 : une célébration de la créativité au Cégep de Rivière-du-Loup



La Semaine AD24, le marathon créatif interprogramme du Cégep de Rivière-du-Loup, a eu lieu du 11 au 15 novembre 2024 au Département des arts. L'évènement, unique dans le réseau collégial, en était à sa 8^e édition et a rassemblé cette année 230 personnes sous le thème des savoir-être dans le monde des arts et du design.

La Semaine AD propose aux élèves du département plus de 35 ateliers variés, organisés en différentes bulles créatives, couvrant divers domaines de création, allant de la conception de murales collectives à la récupération artistique de rebuts, en passant par la danse et l'improvisation corporelle. Des artistes et partenaires reconnus, tels que Voro, Laurent Gagnon, Marie-Josée Roy, Caroline Jacques, Carole Lebel, Sarah Soleil, le Cercle des Fermières ainsi que la troupe Fuzion du District Danza et Audrey Morin du Musée du Bas-Saint-Laurent, sont venus prêter main forte à l'équipe d'organisation composée de membres du personnel enseignant et technique en Arts visuels, Design d'intérieur et Graphisme.

Karel Bélanger en lice pour le Prix de la poésie Radio-Canada

Karel Bélanger, enseignant au Département de français, langue et littérature, a fait partie des 22 auteurs et autrices en lice pour le Prix de poésie Radio-Canada 2024.

Pour le poète, son poème *Les étoiles ordinaires* est d'abord une affaire de seuil et de passage tardif : « c'est, comme d'habitude, l'histoire de quelqu'un qui "croyait que" et qui découvre qu'il s'était trompé ».



Magalie Lefebvre Jean remporte le prix Radio-Canada Caroline-Dawson



Magalie Lefebvre Jean, enseignante-chercheuse en sociologie au Cégep de Rivière-du-Loup, a remporté le tout premier Prix Radio-Canada Caroline-Dawson pour son essai intitulé *Ni comme ma mère, ni comme mon père : chroniques d'une femme biraciale farouche*.

Le prix, créé en hommage à l'autrice Caroline Dawson, vise à récompenser un roman ou un essai publié par un écrivain francophone émergent et issu de la diversité. L'œuvre de Magalie Lefebvre Jean, publiée chez Hurlantes Éditrices, explore les dynamiques des couples interraciaux et la biracialité au Québec, en se concentrant sur les enfants nés de ces unions.

La remise du prix a eu lieu le 29 novembre 2024, lors du Salon du livre de Montréal, dans le cadre d'une édition spéciale de l'émission *Il restera toujours la culture*, animée par Émilie Perreault. Le jury, composé de Kev Lambert, Gabriella Kinte Garbeau et Jennifer Bélanger, a salué la capacité de l'autrice à mettre en lumière les expériences souvent invisibilisées des personnes biraciales.

Manon Deschênes reçoit le tout premier Prix de reconnaissance Émilien Nadeau

Lors du Colloque pour des écoles expressives tenu à Shawinigan le jeudi 14 novembre 2024, l'équipe de travail de la corporation d'ACLAM (anciennement Secondaire en spectacle) a remis le tout premier Prix de reconnaissance Émilien Nadeau à Manon Deschênes, enseignante en *Gestion et intervention en loisir*. Cette distinction vise à souligner la « contribution exceptionnelle des gens de cœur engagés pour des écoles expressives », notamment celle de Manon, depuis 1994.



Manon Deschênes a joué un rôle crucial dans le développement des activités culturelles dans les écoles secondaires du Québec. En 1994, elle a été à l'écoute d'une jeune élève souhaitant réaliser un projet nommé *Secondaire en spectacle*. Ensemble, elles ont bâti un programme qui a, depuis, permis à 208 000 jeunes de s'épanouir sur scène. Manon a également été à l'origine du *Colloque des intervenants socioculturels en milieu scolaire*, en 2000, en proposant des conférences et des formations parallèlement à l'Assemblée générale des écoles participantes.

Sociochimie, un concept inédit au Musée du Bas-Saint-Laurent



Le Musée du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le Cégep de Rivière-du-Loup, est fier d'annoncer l'ouverture de sa nouvelle exposition immersive et interactive intitulée *Sociochimie. L'Intangible qui nous relie* qui aura lieu du 15 novembre 2024 au 16 mars 2025 dans la salle Premier Tech.

Pure fabulation, la *Sociochimie* ouvre sur un monde de possibilités! Résultant de résidences de recherche et création, cette exposition collective offre à la population une réflexion sur les interactions humaines à travers une lentille scientifique et artistique, en entremêlant la chimie et la sociologie.

Impliquant de nombreuses personnes, l'exposition *Sociochimie* présente les fruits des réflexions entre le **Groupe de recherche en environnement et en biotechnologie (GREB)**, Le **Laboratoire en innovation ouverte (Llio)**, les artistes, des étudiants et étudiantes du Cégep ainsi que le Musée du Bas-Saint-Laurent.

Tous les partenaires sont ravis d'offrir à la communauté une exposition qui résulte d'un projet collectif aussi innovant et interdisciplinaire! Non seulement cette exposition brise les barrières entre les disciplines, mais *Sociochimie* est par ailleurs une invitation à réfléchir autrement sur le monde qui nous entoure.

Mélanie Langlais reçoit la Mention Cultura de l'implication bénévole



Mélanie Langlais, enseignante au Département de philosophie, a été honorée par la Ville de Rivière-du-Loup, le 25 novembre dernier, lors de la remise des Mentions Cultura qui soulignent le travail des actrices et acteurs du milieu culturel local.

Attachée à la communauté culturelle louperivoise, Mélanie s'implique depuis plusieurs années dans le développement des organismes culturels et la création de nouvelles initiatives.

Fondatrice de Sparages en 2013, organisatrice des Cabarets Kerouac et animatrice de nombreux clubs de lecture à titre bénévole, elle est aussi l'instigatrice des paniers culturels, un projet qui permet depuis 2017 d'offrir la culture en cadeau aux familles les plus vulnérables. Membre de la Commission de la culture et du patrimoine depuis plus de dix ans, elle s'est récemment engagée pour la préservation de notre patrimoine collectif en offrant un vibrant témoignage pour la sauvegarde du patrimoine religieux.

Le jury a souligné son engagement envers sa communauté et son rôle d'ambassadrice culturelle.

Benoit Ouellet remporte le concours Ma première Place des Arts

Le 23 janvier 2025, Benoit Ouellet, diplômé du programme *Arts, lettres et communication* et enseignant à notre École des métiers du cinéma et de la vidéo, a remporté la 31^e édition du concours Ma première Place des Arts, avec son projet musical Kourage.

Il a interprété ses chansons « Quand est-ce que tu reviens », « Le temps la lumière », « Écoute-moi » et « Rodrigo ». Lors de cette dernière, il a invité le public à chanter et à crier avec lui.

Lors de la finale, un prix Distinction de 5 000 \$ a été remis au lauréat par la Caisse Desjardins de la culture. Benoit a aussi remporté le prix Étoiles Stingray, doté d'une bourse de 3 000 \$. Les autres prix attribués au lauréat comprennent entre autres des prestations aux Francos de Montréal à l'été 2025, un spectacle dans la programmation estivale des Jardins Gamelin dans le Quartier des spectacles cet été, ainsi qu'un spectacle lors du Festival international de la chanson de Granby.



Une employée du Cégep publie un 20^e livre jeunesse



Le 24 février 2025, Nathalie Gamache, auteure jeunesse et technicienne en administration à la Direction des ressources humaines du Cégep de Rivière-du-Loup, a célébré la sortie de son vingtième livre intitulé « Mini Star Miaou - Tome 2 ».

Elle prévoit de nombreuses autres nouveautés pour 2025, dont deux nouvelles séries et des suites de séries existantes, le tout pour un lectorat de 5 à 12 ans. En plus de ses activités d'écriture, Nathalie participe activement à des salons du livre et anime des ateliers de création littéraire dans les écoles. D'ailleurs, le 22

février, elle animera un atelier de création à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup, sous le thème « Si on inventait une histoire ensemble », destiné aux enfants de 6 à 10 ans.

« Je me trouve vraiment chanceuse et choyée de pouvoir continuer de faire rire, sourire et rêver les enfants avec mes histoires, même après 20 ans. C'est un grand privilège. », confie Nathalie Gamache.

Passionnée de français et d'écriture depuis sa jeunesse, Nathalie souligne cette année le 20^e anniversaire de publication de son premier livre, « Les voyages de Clora ». Malgré son travail au Cégep de Rivière-du-Loup et son rôle de maman, elle trouve le temps pour écrire dans ses moments libres. Nathalie Gamache est publiée par plusieurs maisons d'édition, dont Éditions Victor et Anaïs, Pratico Édition, Boomerang Éditeur jeunesse, Les éditions JCL, Éditions JKA et Éditions Z'ailées.

Dialogues sur la diversité : un balado du Cégep de Rivière-du-Loup

Animée par Lydia Saïd, étudiante en *Graphisme* et Joëlle Durand, étudiante en *Gestion et intervention en loisir*, accompagnées de Émile-Olivier Desgens, conseiller en communication, la série de quatre épisodes du Balado Diversité produite par le Cégep de Rivière-du-Loup propose des discussions sur la diversité au sens large dans les domaines de l'interculturalisme, des arts, de l'enseignement et de l'identité sexuelle et de genre. Les épisodes sont disponibles dès maintenant sur Spotify et YouTube.

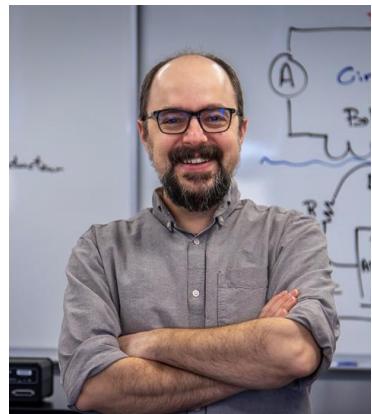


Pour l'instigatrice du projet, Lydia Saïd, il était important de porter ces différents discours. « À travers notre série de balados, nous avons souhaité mettre en lumière les perspectives uniques et variées de la communauté collégiale sur ces sujets essentiels et créer un espace de dialogue inclusif où chaque voix peut être entendue et valorisée ».

On retrouve autour du micro les élèves Améline Renaudineau (*Graphisme*), Audrey-Ann Bernatchez (*Gestion et intervention en loisir*), Pascale Victoire Mengue Makouma (*Soins infirmiers*), Romane Fleury (*Gestion et intervention en loisir*), Simon Reynaud (*Graphisme*) et Ulrich Kamga Yomba (*Soins infirmiers*), les enseignantes et enseignants Denis Beauséjour (*Département des arts*), Jonathan Pierron (*Sciences de la nature*), Karina Soucy (*Sciences humaines*), Michael Redmond (*Gestion et intervention en loisir*), Nadine Coulombe (*Sciences de la nature*), ainsi que Rose Lafaille, sexologue au Cégep.

Chapeautés par le Service des affaires étudiantes du Cégep et rendus possibles grâce à une aide financière de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent, les épisodes ont été captés par l'entreprise louperivoise GeniProduction.

Benoît Blanchet reconnu par l'Alliance Sport-Études



Dans le cadre de la huitième édition de son programme de reconnaissance du personnel enseignant *Tag ton prof!*, l'Alliance Sport-Études a reconnu l'enseignant au département de Sciences, Benoît Blanchet pour sa compréhension, son ouverture et sa flexibilité, indispensables à la réussite des étudiants-athlètes.

Pour l'étudiante qui a déposé sa candidature, cela allait de soi.

« Mon professeur de physique, M. Blanchet, lorsque je suis partie en compétition en novembre dernier, m'a beaucoup aidé et a répondu à mes questions avant et après mon départ pour m'assurer que je comprenne bien la matière manquée durant son cours. Il mérite une reconnaissance puisqu'il s'intéressait grandement à mes résultats sportifs, tout en voulant que je rattrape le temps perdu en classe. »

Le Cégep de Rivière-du-Loup devient un centre affilié pour la passation du test d'évaluation du français

Le Cégep de Rivière-du-Loup, par le biais de son Service de la formation continue, annonce une entente avec le Cégep de Valleyfield, devenant ainsi un nouveau centre affilié pour la passation des tests d'évaluation de français (TEF, TEFAQ et TEF-Canada) pour l'Est-du-Québec, couvrant les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le Cégep de Valleyfield, accrédité par la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France pour l'administration des tests TEF, TEFAQ, et TEF-Canada, assure ainsi une collaboration permettant d'offrir ce service essentiel non seulement à la communauté étudiante de l'international, mais également à toute personne impliquée dans une démarche d'immigration au Québec ou de citoyenneté canadienne.

Le TEF (Test d'évaluation de français) est un examen standardisé permettant de mesurer les compétences linguistiques et les connaissances en français des personnes candidates. Reconnu internationalement, il est notamment requis pour l'admission dans certains cégeps et universités, ainsi que pour les démarches d'immigration au Québec et au Canada. De plus, rappelons que depuis la fin de l'automne dernier, le gouvernement du Canada a rendu obligatoire la passation du TEF pour l'obtention du permis de travail post-diplôme (PTPD) pour les élèves de l'international.

Sortie 2025 : Exposition de fin d'études en Arts visuels

Les élèves en *Arts visuels* du Cégep de Rivière-du-Loup qui ont terminé leur parcours collégial en mai 2025 ont présenté **Sortie 2025**, une exposition qui met en valeur des travaux réalisés au cours des deux dernières années de ce programme d'études préuniversitaires.

L'exposition réunissait une trentaine d'œuvres témoignant des différentes expériences de création vécues par les élèves pendant leurs études au sein du programme. À travers l'exploration d'une multitude de techniques de création pratiques (dessin, sculpture, peinture) et numériques (vidéo, photographie et images de synthèse) se traduit la richesse de leur expression authentique. Le personnel enseignant du programme *Arts visuels* est particulièrement fier de la tenue de cette exposition qui témoigne de la vitalité créative et du talent de ces jeunes artistes. Rappelons que le programme *Arts visuels* donne accès à plus de 150 programmes universitaires dans plusieurs domaines tels que les arts visuels, l'enseignement, les communications, le cinéma, le théâtre et de nombreux autres.



Le Cégep reçoit une ambulance de la Coopérative des Paramédics du Témiscouata

Le Cégep de Rivière-du-Loup a récemment pris possession d'une ambulance gracieusement offerte par la Coopérative des Paramédics du Témiscouata. Ce don permet à l'établissement d'enseignement de renouveler en partie sa flotte d'ambulances, offrant ainsi aux élèves en *Soins préhospitaliers d'urgence* un équipement plus récent et performant. Déjà équipé de deux ambulances, le Cégep peut désormais compter sur un véhicule supplémentaire, améliorant ainsi l'accessibilité et la qualité de la formation pratique de sa communauté étudiante.

L'entreprise mentionne avec fierté qu'il s'agit d'un moyen d'investir dans la formation des paramédics de demain. « En offrant cette ambulance au programme de *Soins préhospitaliers d'urgence* du Cégep de Rivière-du-Loup, la Coopérative des Paramédics du Témiscouata réaffirme son engagement envers l'éducation et la formation des futures générations de paramédics, assurant ainsi la continuité de l'excellence dans les soins d'urgence, au service de notre communauté », précise Israel Dumont, président de la Coopérative.

Pour Nadia Morin, directrice adjointe des études responsable du programme au Cégep, cette collaboration avec les entreprises de la région est essentielle : « C'est un privilège pour nous de pouvoir compter sur l'implication d'entreprises de notre région pour la formation de la relève, que ce soit pour les stages ou le don d'équipement. Nous tenons à remercier chaleureusement la Coopérative des Paramédics du Témiscouata pour cette précieuse contribution. »

La présence d'ambulances directement au Cégep permet aux élèves de ce programme technique de trois ans de travailler avec de l'équipement réel et de développer des techniques de conduite sécuritaire d'un véhicule d'urgence. Les paramédics en formation peuvent ainsi se familiariser avec le milieu dans lequel ils exercent au quotidien, consolidant leur préparation et leurs compétences pour leur future carrière.

La natation s'ajoute à l'offre sportive du Cégep dans le réseau compétitif du RSEQ



Le Cégep de Rivière-du-Loup ajoute la natation à sa carte de disciplines en sport étudiant. Disponible dès l'automne 2025 pour les Portageuses et les Portageurs du Cégep, cette nouveauté offrira aux élèves-athlètes la possibilité de participer à cinq compétitions par année et de bénéficier de deux pratiques par semaine, le tout encadré par le *Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)*.

Comme pour les athlètes des autres disciplines sportives proposées par l'établissement, les nageuses et nageurs pourront plus facilement concilier leur engagement sportif et leur réussite scolaire. L'ajout de cette nouvelle option leur offrira une flexibilité avantageuse : que ce soit pour maintenir un haut niveau de performance ou pour ajuster la charge d'entraînement en fonction des priorités académiques, les élèves pourront y trouver une formule adaptée à leur rythme et à leurs objectifs.

« Après quelques années de réflexion, nous sommes ravis de pouvoir concrétiser dès l'automne l'option des Portageuses et Portageurs en natation. Celle-ci nous permet à la fois de répondre à la demande d'élèves qui souhaitent compléter leur entraînement civil de haut niveau et compétitionner dans le réseau collégial, et à celles et ceux qui souhaitent limiter le nombre d'entraînements par semaine en fonction des exigences de leur parcours académique, sans pour autant cesser de nager. Il s'agit d'un service complémentaire à ce qui s'offre localement dans le sport civil et nous sommes heureux de pouvoir offrir cette alternative à notre communauté étudiante », souligne Martine Riou, directrice adjointe aux études.

La natation s'ajoute ainsi aux disciplines déjà offertes dans le cadre du programme des Portageuses et Portageurs, aux côtés du badminton, du basketball, du crosscountry, du soccer et du volleyball, ainsi qu'aux parcours des athlètes civils soutenus par le Cégep.

Larguez les amarres : le Cégep célèbre ses élèves finissants

Dans le cadre de la 50^e édition de sa soirée de reconnaissance de fin de parcours collégial, le Cégep de Rivière-du-Loup a fait le pari de revisiter en profondeur cette célébration bien ancrée dans sa tradition. Autrefois connu sous le nom de *Gala des réussites*, l'évènement s'est transformé cette année en une formule plus festive, inclusive et actuelle, tout en maintenant son objectif central : souligner l'engagement, la persévérance et les accomplissements des élèves finissants, mais surtout marquer la fin de leurs études collégiales.



Lors d'un 5 à 7 festif tenu le 9 mai 2025 à l'Hôtel Universel, près de 250 personnes parmi lesquelles figuraient des élèves finissants, leurs proches, des membres du personnel et des partenaires se sont réunies pour souligner la fin d'un chapitre et le début d'un nouveau. Présenté par la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup, l'évènement offrait cocktail, *photobooth*, vox pop, bouchées et bar à bonbons. L'animateur Yan Imbault, avec humour et agilité, a rythmé la soirée de moments surprenants, allant jusqu'à présenter des numéros de cirque.

Inspirée par le monde marin, la soirée ayant pour thématique *Larguez les amarres!* est une invitation à détacher les cordages et quitter le port pour se lancer vers de nouveaux horizons. En écho avec l'environnement naturel et l'écosystème visuel de l'établissement, l'identité visuelle incarne l'esprit de Rivière-du-Loup et cette proximité avec le fleuve. *Larguez les amarres!* signifie, au-delà de la simple fin d'un parcours, un véritable départ pour les élèves finissants, que ce soit vers l'université ou le marché du travail.

Parmi les moments forts de l'évènement, la remise des prix a permis de souligner les parcours remarquables de plusieurs élèves. Racim Amghar, étudiant en *Sciences de la nature* originaire de Rivière-du-Loup, a reçu la bourse *Excellence*, la distinction la plus prestigieuse de la soirée, offerte par Soucy Industriel. Cette bourse est destinée à une personne étudiante qui possède un excellent dossier scolaire, une bonne maîtrise du français parlé et écrit, qui s'est engagée dans son programme et dans les activités parascolaires et qui a fait preuve de leadership.

Quant à elle, la *Médaille académique du Gouverneur général*, remise par la Chancellerie du gouvernement du Canada, a été attribuée à Rahma Iggui, également étudiante en *Sciences de la nature* et native de Rivière-du-Loup, pour avoir obtenu les meilleurs résultats scolaires, tous programmes confondus.

Présentée par l'entreprise Paraxion, la bourse *Réussite et engagement communautaire* a pour sa part été remise à Karianne Arsenault, étudiante en *Gestion et intervention en loisir* originaire de Québec. L'étudiante s'est distinguée par son implication exceptionnelle et sa participation soutenue à la vie collégiale.

Enfin, le prix *Hercule* récompense un membre de la communauté étudiante en dernière session de son programme qui a vaincu des difficultés au début de ses études, mais qui a bien su se reprendre. Ce prix a été remis à Benoit Chénard, étudiant en *Soins préhospitaliers d'urgence* originaire de Rimouski, pour sa détermination exemplaire.

Édith Croft honorée par l'AQPC



Le 10 juin dernier, lors du 44^e colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) tenu au Centre des congrès de Québec, Édith Croft, enseignante au Cégep de Rivière-du-Loup, a reçu une Mention d'honneur de l'AQPC pour son dévouement auprès de la communauté étudiante.

Enseignante au Département des arts depuis 2008, Édith se distingue par la rigueur et la qualité de la formation qu'elle offre à ses élèves. Sculptrice accomplie, elle incarne une synergie inspirante entre pratique artistique et enseignement. Pédagogue dévouée, elle mobilise sa vaste culture artistique et son expertise en pédagogie pour enrichir continuellement l'expérience d'apprentissage. Parmi ses nombreuses réalisations, elle a notamment conçu *l'Arsenal de la créativité*, une trousse d'outils destinée à accompagner les élèves en *Arts visuels* dans le développement de leur créativité et de leur processus d'idéation.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Au cours de l'année 2024-2025, le conseiller en déontologie, chargé de l'application du présent code, n'a été saisi d'aucune plainte ou situation d'irrégularité.

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du Conseil d'administration du Cégep;
- administrateurs membres du personnel : les personnes qui occupent les postes de directeur général et de directeur des études ainsi que les deux membres du personnel enseignant, le membre du personnel professionnel et le membre du personnel de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateurs;
- Cégep : Cégep de Rivière-du-Loup;
- Code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Cégep de Rivière-du-Loup;
- Conseil : Conseil d'administration du Cégep de Rivière-du-Loup;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux;
- parties liées : désigne le conjoint (y compris le conjoint de droit commun), un enfant (y compris l'enfant du conjoint de droit commun et d'un nouveau conjoint), l'enfant d'un premier lit et l'enfant en tutelle.

2. OBJET

Le présent Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Cégep en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du Conseil d'administration du Cégep, et;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujetti aux règles du présent Code. Chaque membre du Conseil est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent les cégeps, la

Loi sur le ministère du Conseil exécutif et ses règlements ainsi que les articles 321 à 330 du *Code civil du Québec*. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 5.3 du présent Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- respecter les orientations, les priorités, les règlements, les politiques et les décisions établis par le Conseil;
- être solidaire des décisions du Conseil et en favoriser l'exécution;
- faire preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte;
- assumer ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du Conseil et aux comités auxquels il a accepté de participer;
- éviter de se placer dans une situation de conflit ou d'apparence de conflit entre son intérêt personnel, ou celui d'un membre de sa famille, ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indument de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 En ce qui a trait aux renseignements confidentiels :

- étant donné le caractère à huis clos des séances du Conseil, l'administrateur est tenu à la discréption sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel des renseignements ainsi reçus. Cette obligation de discréption s'étend également aux renseignements obtenus lorsque l'administrateur est désigné pour siéger à différents comités. La responsabilité de diffuser les décisions du Conseil, si applicable, revient exclusivement au secrétaire général du Cégep;

- l'administrateur est tenu de signer annuellement un engagement de respect de la confidentialité et de destruction de documents;
- l'administrateur pourrait être tenu de signer une entente de confidentialité sur un objet précis et sensible;
- l'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers les renseignements privilégiés qu'il obtient dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

L'obligation de confidentialité survit malgré la fin du mandat de l'administrateur.

5.3 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur, ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Cégep est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Cégep en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

5.4 Déclaration des opérations entre parties liées :

Annuellement, l'administrateur doit compléter un formulaire de déclaration des opérations entre parties liées conclues ou non dans le cours normal des activités du Cégep. Cette déclaration est exigée par la firme d'auditeurs indépendants du Cégep, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada.

6. RÈGLES RELATIVES AUX RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Le Cégep a identifié des porte-paroles officiels, chargés des relations avec les médias. Dans cette optique, les administrateurs doivent transmettre toute demande de renseignements à la personne responsable du Service des communications du Cégep.

Lorsqu'un administrateur est appelé à faire des déclarations publiques, il doit s'assurer que les propos tenus lors de ces déclarations ne sont pas associés à sa fonction de membre du Conseil.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses conformément à la politique en vigueur au Cégep.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES DE CONDUITE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à un tiers.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du Conseil;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou une transaction ou un projet de contrat ou de transaction avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- e) la situation où un administrateur a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise, un organisme ou une association qui transige ou est sur le point de transiger avec le Cégep;
- f) la situation où un administrateur occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise, d'un organisme ou d'une association dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux du Cégep.

Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Cégep et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.

Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Cégep en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

8.4 Déclarations d'intérêts

Au plus tard dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au secrétaire général une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle, ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerter. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du Conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité. Le procès-verbal doit faire état du retrait de ce membre.

8.6 Rôle du président

Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. La décision du président est finale. Si le président du Conseil est concerné par le conflit d'intérêts, le vice-président ou le président d'assemblée, en cas d'absence du vice-président, agit de même.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire général agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration dans le cas où un administrateur aurait contrevenu au présent Code ou à la loi;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du présent Code ainsi que des résultats de son enquête.

Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bienfondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les trente (30) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.

Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au présent Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION CONTRE LES REPRÉSAILLES

Toutes les déclarations de conflits d'intérêts, les allégations de transgression et les demandes d'avis sont reçues et traitées dans la plus stricte confidentialité.

Le secrétaire général reçoit et tient les dossiers relatifs à l'application du présent Code.

12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code entre en vigueur au moment de son adoption par le Conseil d'administration.

Adopté au Conseil d'administration le 27 avril 2020.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 30 JUIN 2025)

Représentant des Centres de services scolaires

Samuel Desjardins-Drapeau, président

Représentant des Universités

Daniel LaBillois

Représentante du Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas-Saint-Laurent

Maryse Malenfant

Représentantes des groupes socioéconomiques

Marie-Josée Dorval

Patricia Trudel

Représentants des entreprises régionales œuvrant dans les secteurs économiques reliés aux programmes d'études techniques

Steve Michaud

Vacant

Représentantes des parents

Marie-Ève Côté

Julie Ouellet

Représentants des enseignants

Michael Redmond

Christian Tremblay

Représentante des professionnels

Salma Taktek

Représentants des titulaires d'un diplôme d'études collégiales

Programmes d'études techniques

Sidjy Lebel

Programmes d'études préuniversitaires

Sylvain Dionne, vice-président

Représentants des étudiants

Programmes d'études techniques

Audrey Lagacé

Programmes d'études préuniversitaires

Vacant

Représentante du personnel de soutien

Myriam Godbout

Représentants de la direction

Isabelle Cloutier, directrice générale

Jérémie Pouliot, directeur des études

MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (AU 30 JUIN 2025)

Directeur des études

Jérémie Pouliot, président

Membres désignés par la Direction des études et le Cégep

Isaac Des Gagné-Bouchard, directeur adjoint des études
Judith Latendresse, directrice de la Formation continue

Enseignants

Formation générale

Benoit Gagnon

Vacant

Vacant

Formation technique

Karine Fortin

Nathalie Michaud

Geneviève Paquet

Sébastien Viel

Professionnels

Geneviève Morin

François Pineau

Personnel de soutien

Myriam Godbout

Étudiants

Audrey-Ann Bernatchez

Vacant

TABLEAU 1 – DISTRIBUTION DES ÉLÈVES DANS LES PROGRAMMES DE L’ENSEIGNEMENT RÉGULIER

PROGRAMMES	2022-2023	%	2023-2024	%	2024-2025	%
<i>Cheminements</i>						
Hors cheminement	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Préalables universitaires	0	0 %	1	0 %	0	0 %
Tremplin DEC	39	4 %	48	4 %	50	4 %
Sous-total :	39	4 %	49	4 %	50	4 %
<i>Secteur préuniversitaire</i>						
Sciences de la nature	99	9 %	114	10 %	136	12 %
Sciences humaines	103	10 %	103	9 %	118	10 %
Arts, lettres et communication	19	2 %	18	2 %	29	3 %
Arts visuels	29	3 %	26	2 %	23	2 %
Sous-total :	249	24 %	261	23 %	306	27 %
<i>Secteur technique</i>						
Techniques d’inhalothérapie	0	0 %	15	1 %	27	2 %
Techniques de pharmacie	28	3 %	35	3 %	27	2 %
Soins infirmiers	68	6 %	77	7 %	93	8 %
Soins préhospitaliers d’urgence	127	12 %	121	11 %	118	10 %
Technologie de l’électronique industrielle	53	5 %	41	4 %	35	3 %
Techniques d’éducation à l’enfance	71	7 %	83	7 %	75	6 %
Techniques d’intervention en loisir	104	10 %	88	8 %	84	7 %
Techniques de comptabilité et de gestion	51	5 %	57	5 %	70	6 %
Techniques de l’informatique	48	4 %	51	5 %	53	5 %
Graphisme	95	9 %	100	9 %	74	6 %
Design d’intérieur	87	8 %	82	7 %	82	7 %
Sous-total :	732	69 %	750	67 %	738	62 %
Commandites	32	3 %	6	6 %	79	7 %
TOTAL (enseignement régulier) :	1053	100 %	1126	100 %	1173	100 %

TABLEAU 2 – DISTRIBUTION DES ÉLÈVES DANS LES PROGRAMMES DE LA FORMATION CONTINUE

Nombre d'étudiants inscrits en début de programme

PROGRAMMES	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Conception et réalisation de films Web (NWY.1K)		17		16
Techniques de réalisation de films documentaires (NWY.0C)	19	23	28	29
L'Art du montage : cinéma-télé-Web (NWY.1P)	24		22	
Coopérant interculturel (RNA.04)	14		15	4
Techniques de biométhanisation et de compostage (ECA.ON) <i>passerelle à distance</i>		20	20	14
Attestation de spécialisation en Éco-éducation	42	44	74	93
Facilitateur et facilitatrice en innovation (JYC.0L)				14
TOTAL	99	104	159	170
École de français	N/A	N/A	N/A	N/A
Service aux entreprises	323	676	575	376
Reconnaissances des acquis	53	117	143	137
TOTAL (formation continue)	475	897	877	683

TABLEAU 3 – RÉPARTITION DU PERSONNEL ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES

CATÉGORIE	HOMMES	%	FEMMES	%	TOTAL 2024-2025	TOTAL 2023-2024
Hors-cadres et cadres	8	57	6	43	14	14
Personnel professionnel	13	30	30	70	43	41
Enseignants permanents	45	43	60	57	105	100
Employés de soutien syndiqués	41	41	59	59	100	94
Employées de soutien non syndiquées	0	0	1	100	1	2
Personnel occasionnel	86	34	169	66	255	283
TOTAL	193	37	325	63	518	534

ANNEXE 1

RÉSULTATS FINANCIERS 2024-2025

Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2025

Fonds de fonctionnement

Cégep de Rivière-du-Loup		2025	2024
		\$	\$
Revenus			
Enseignement régulier ¹		34 173 921	31 642 228
Formation continue ²		2 284 017	2 517 883
Services auxiliaires		3 125 761	1 208 728
Total		39 583 699	35 368 839
Charges			
Salaires et avantages sociaux - Enseignants ³		15 128 509	13 789 376
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels ³		14 964 518	13 482 949
Autres charges		7 430 866	6 984 062
Total		37 523 893	34 256 387
Excédent des revenus sur les charges			
		2 059 806	1 112 452
Évolution du solde de fonds			
Solde de fonds au début de l'exercice ⁴		3 214 618	2 153 363
Excédent des revenus (charges)		2 059 806	1 112 452
Virements au fonds des immobilisations		-	-
Remboursements d'emprunts autofinancés		(970 341)	(51 197)
Acquisitions d'immobilisations		-	-
Autres		-	-
Total		1 089 465	1 061 255
Solde de fonds à la fin de l'exercice ⁵			
Solde de fonds affecté à des projets ⁶		4 304 083	3 214 618
Solde de fonds non affecté à des projets ⁶		4 304 083	1 448 803
			1 765 815

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des Centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non-redressés).
6. Ces montants sont présentés aux lignes 36 et 38 de l'onglet « Situation financière » du rapport financier annuel.

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

PUBLICATION

Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

Téléphone : 418 862-6903

Télécopieur : 418 862-4959

www.cegeprdl.ca

PRODUCTION

Direction des services administratifs et Secrétariat général

IMPRESSION

Les presses du Cégep de Rivière-du-Loup

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2025

